



LA SÉCURITÉ MA PRIORITÉ

Guide de prévention des accidents de la route



SAHAM
Assurance

La
sécurité ma.
priorité



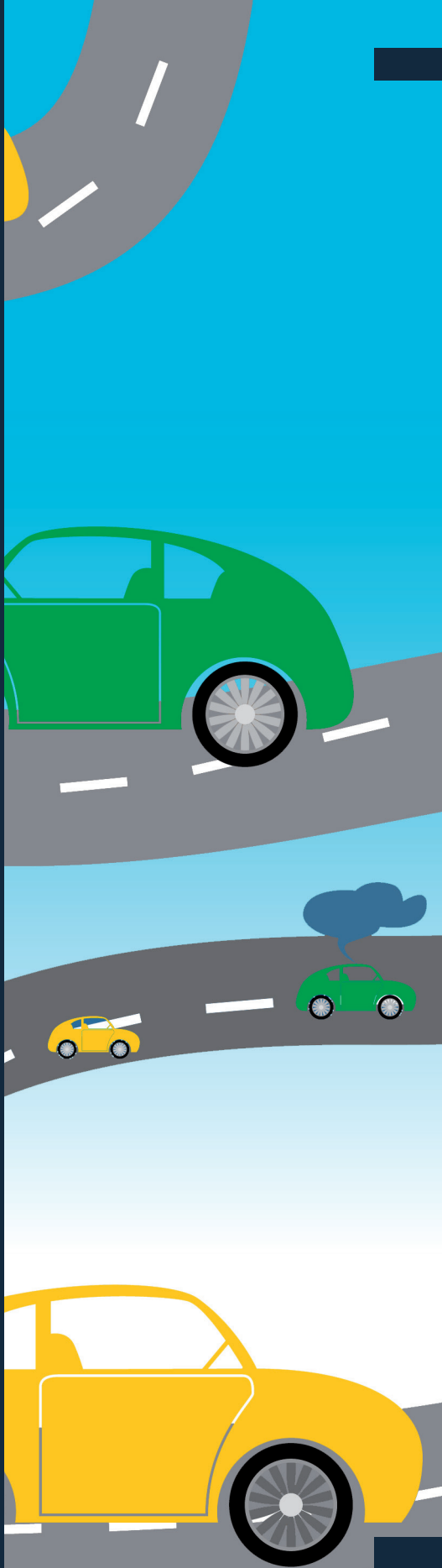
Sommaire

Edito	05
1- Cadre réglementaire	07
2- Etat du véhicule 4 et 2 roues	09
- Entretien automobile	09
- Contrôle technique	09
- Pneus	10
- Freinage et éclairage	11
3- Sécurité à bord	13
4- Equipements de sécurité	13
5- Vigilance sur la route	14
- Téléphone au volant	14
- Alcool	14
- Conduite dangereuse	15
- Médicaments	15
- Vitesse	16
- Fatigue	17
6- Piétons	19
7- En cas d'accident, que faire ?	20
- Constat à l'amiable	21
8- Assurance auto/moto	22
9- SAHAM Assistance	23
10- Test/Quizz	24

**Etat
du véhicule** →
Page 09

**Vigilance
sur la route** ↘
Page 14

**En cas
d'accident** ↑
Page 20



Edito



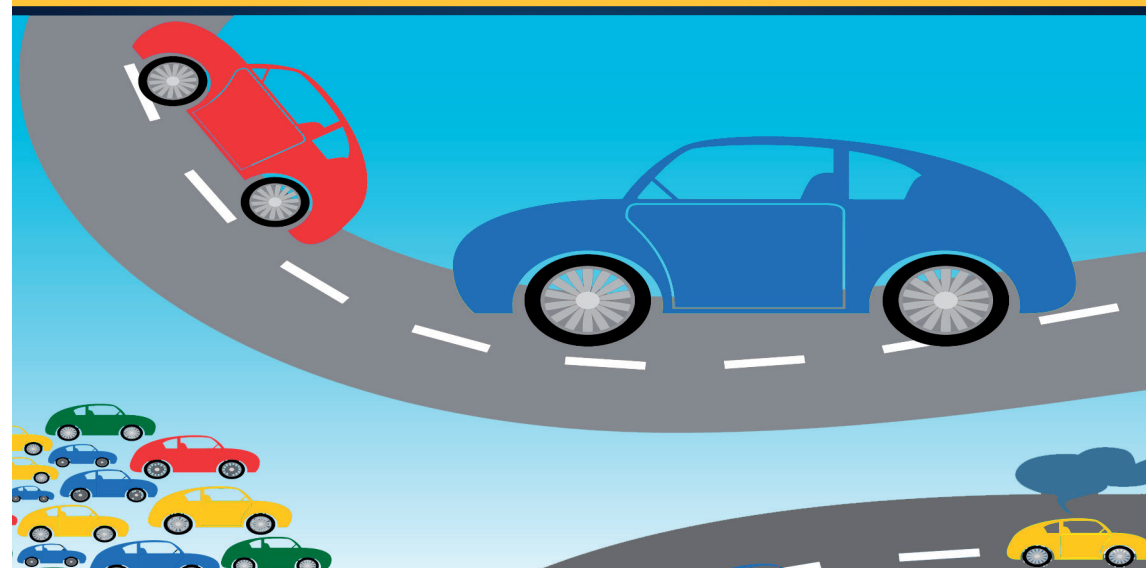
Conduire est devenu un acte quotidien banalisé et sans réelle prise de conscience des risques induits pour soi et pour les autres.

Au Maroc, nos villes et nos routes enregistrent chaque année des records d'accidents aux conséquences dramatiques impliquant la vie humaine et causant des dégâts matériels de plus en plus lourds. Avec près de 80.000 accidents de la circulation en 2015 (+14,89% vs 2014), plus de 3.500 morts (+5,44% vs 2014) et près de 10.000 blessés graves (+6,32%), le Maroc reste sur la liste des pays dont les routes sont les plus meurtrières au monde, proportionnellement à sa démographie.

Des professionnels du transport, des conducteurs particuliers, des motocyclistes et des piétons circulent quotidiennement sur les mêmes routes, les uns avec prudence et vigilance, les autres avec incivisme et comportements inconscients. Le risque d'accident est permanent pour tous.

Un mauvais état de santé, un véhicule mal entretenu, une vitesse excessive ou un non respect des règles de conduite les plus élémentaires mènent à la même issue dramatique qui peut parfois être fatale.

SAHAM Assurance participe à la sensibilisation et à la diffusion des règles de prévention des accidents en éditant ce guide pratique, pour rappeler aux usagers de la route que conduire n'est pas un acte anodin et qu'il implique leur responsabilité, leur sécurité propre, celle des personnes transportées et celle des tiers.



La
sécurité ma.
priorité

Cadre réglementaire

Les multiples insuffisances du code de la route de 1953, accentuées par le développement technologique, l'extension du parc automobile et l'expansion démographique ont poussé l'adoption de nouveaux textes d'application concernant :

- Le permis de conduire à points
- Amendes Transactionnelles et Forfaitaires (ATF)
- Mise à niveau du contrôle routier
- Prévention de la corruption et préservation des droits des citoyens
- Contrôle de l'alcool au volant
- Responsabilités et peines privatives de liberté en cas d'accidents
- Conduite professionnelle
- Mise à niveau du contrôle technique des véhicules
- Mise à niveau de l'enseignement de la conduite
- Mise en place des stages d'éducation à la sécurité routière.



Etat du véhicule

Entretien automobile

L'entretien automobile est une priorité absolue en matière de sécurité routière.

Entretien sa voiture est essentiel pour garantir son bon fonctionnement, mais aussi pour vous prémunir contre les risques de défaillances dangereuses. De plus, un entretien régulier et correctement effectué vous permettra de conserver votre voiture en bon état.

Soyez attentif à la moindre anomalie et rendez-vous le plus tôt possible à votre garage, n'attendez pas la panne totale de votre véhicule qui engendrera un coût nettement plus élevé.

L'entretien est adapté au véhicule, à sa motorisation, au kilométrage et à son usage. D'une manière générale, l'entretien s'effectue tous les 15 000, 20 000, 30 000 et 100 000 kms.



Garage
le plus proche

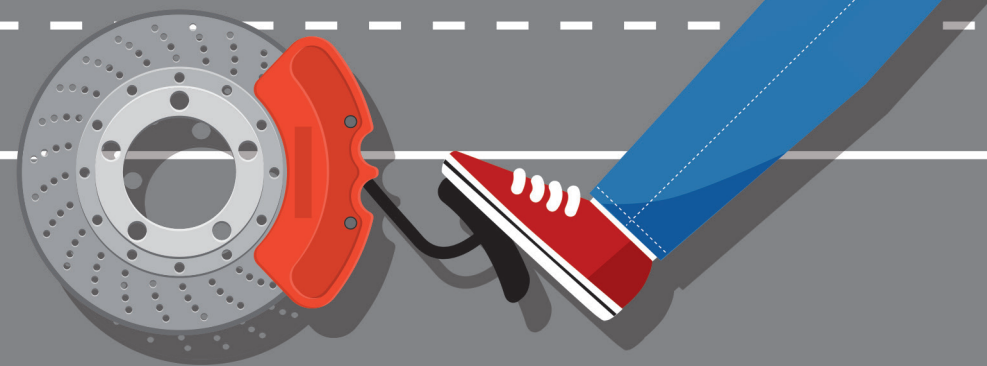
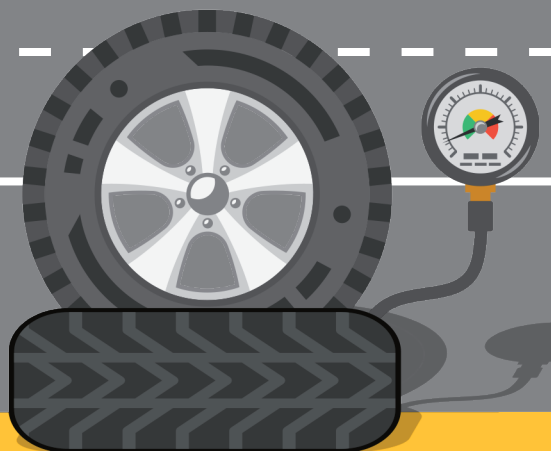
Contrôle technique

La visite technique a pour objectif de vérifier la conformité des composants essentiels du véhicule liés à la sécurité et à l'environnement.

Ce contrôle doit être fait dans les 6 derniers mois de la 5^{ème} année, puis chaque année pour les voitures particulières.

A l'issue du contrôle technique, certaines pièces du véhicule peuvent être soumises à une obligation de réparation.

Pneus



Il est important de rappeler que les pneus sont les seuls liens directs entre la route et votre automobile.

Ils vous relient à la route et supportent le poids de votre véhicule.

Ce rappel est d'autant plus important que votre sécurité et votre tenue de route dépendent de la qualité et de la performance de vos pneus.

Que faire pour les maintenir en bon état ?

- Vérifier la profondeur des sculptures : il s'agit de vérifier la hauteur de la gomme de vos pneus, elle vous assure l'adhérence et la motricité optimale. Si les pneus sont usés, changez-les.
- Pour préserver les performances de votre pneu dans le temps, vérifiez la pression au moins une fois par mois et avant tout long trajet. La pression doit être adaptée au climat et les pneus ne doivent être ni sous-gonflés ni sur-gonflés pour une adhérence optimale à la route.
- Vérifiez l'équilibrage à chaque remplacement de pneu. Un mauvais équilibrage causera une usure plus rapide et irrégulière de la bande de roulement, des vibrations supplémentaires et une détérioration prématurée de ses composants.
- Faites vérifier le parallélisme de vos roues. Un bon parallélisme vous assurera une tenue de route optimale, protégera vos pneus de l'usure rapide et réduira la consommation de carburant.
- Faites vérifier l'état de vos valves et de leurs capuchons ce sont ces éléments qui empêchent toute sortie d'air, maintiennent la bonne pression des pneus et allongent la durée de vie du pneu.



Pour les 2 roues

Etat général

Plaquette des freins, tension et graissage de la chaîne, clignotants, rétroviseur, batterie et bougies, une moto bien entretenue c'est une moto plus sûre. Sa longévité est également conditionnée par les contrôles réguliers de l'état mécanique.

Etat des pneus

L'état des pneus est tout aussi vital pour les deux-roues. Leur surface d'adhérence étant dix fois moins importante que celle d'une voiture, leur usure conduit systématiquement à l'accident.

Par temps de pluie, il faut redoubler de vigilance et éviter de rouler sur les marquages au sol dont le revêtement peut être glissant. Vérifier régulièrement la pression des pneus est impératif.

Freinage

Le système de freinage est un élément vital qui garantit votre sécurité. Il garantit le contrôle optimal du véhicule. Les plaquettes, les disques, les étriers et les flexibles de freins sont autant d'éléments déterminants dans le bon fonctionnement de votre système de freinage.

Il est donc impératif de surveiller l'état et l'usure de chaque composant du système de freinage, à savoir les plaquettes de frein, les disques et le liquide de frein.

Les plaquettes de frein avant et arrière doivent être remplacées tous les 30 000 kms. Les disques de frein doivent être vérifiés tous les 20 000 kms. Le liquide de frein doit être vérifié tous les 10 000 kms.

Enfin, n'oubliez pas de vidanger le circuit de freinage tous les 2 ans ou 60 000 kms.

Ces règles peuvent être différentes selon les routes pratiquées (ville, montagne, pistes) et selon l'usage du véhicule.

Éclairage

Les phares, les feux de stop, les clignotants et les feux de recul constituent l'éclairage de votre voiture. Et son excellent état est indispensable pour pouvoir conduire en toute sécurité de jour comme de nuit. Vous bénéficierez d'une bonne visibilité et vous pourrez aussi être vu à bonne distance.

Vérifiez donc régulièrement le bon fonctionnement de tous vos éclairages. Pour vous assurer un éclairage optimal de la chaussée, les optiques de phare doivent être irréprochables. Nettoyez-les avec une éponge mouillée régulièrement et avant un long trajet.

Prévoyez toujours un coffret d'ampoules de rechange dans votre voiture.

Pensez également à changer une ampoule qui n'a pas une parfaite luminosité.



Siège auto



Jusqu'à l'âge de dix ans, les enfants doivent être installés dans un siège fiable, adapté à leur morphologie et à leur poids, placé dos ou face à la route selon l'âge de l'enfant et rigoureusement attaché, selon les indications inscrites sur le siège. Si le siège est installé à l'avant, n'oubliez surtout pas de désactiver l'airbag côté passager.



Pour les 2 roues

Port du casque

Une évidence ? Pas pour tous, c'est même la première infraction des deux-roues (40%). Ignoré ou mal porté, le casque est pourtant la seule protection des motocyclistes. Pour être réellement utile il doit être homologué, bien attaché et renouvelé obligatoirement après un choc.

Transporter un enfant à moto

Sans être moralisateurs nous ne pouvons pas ne pas relever l'inconscience de certains usagers des deux roues qui mettent leurs enfants en danger en les transportant à 2 ou 3, sans casques et à vive allure. Un enfant de moins de 5 ans ne doit pas être transporté en moto sans siège spécial. A défaut de moyens on peut toujours s'abstenir et prendre les transports en commun. La sensibilisation et la sanction doivent se poursuivre pour mettre un terme à ces habitudes.

Sécurité à bord

Conducteur et passagers

Ceinture de sécurité

C'est l'exemple même d'un changement de comportement qui s'est rapidement opéré au Maroc, par crainte de la contravention puis par habitude. Ce réflexe salvateur n'est malheureusement pas constaté dans les taxis et transports professionnels.

Il est donc utile de rappeler que le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour tous les passagers. Une précaution vitale quand on sait que le taux de mortalité sur les routes est cinq à six fois plus élevé chez les passagers qui n'attachent pas leurs ceintures.

Il est important de garder à l'esprit qu'un choc à 50 km/h transforme un corps de 40 kg en un projectile d'une tonne, s'il n'est pas maintenu par un système de sécurité adapté.

Equipement de sécurité

Tous les automobilistes doivent équiper leur véhicule d'un « kit sécurité voiture » : Un gilet rétro-réfléchissant et un triangle de pré-signalisation.

En cas d'arrêt d'urgence (feux de détresse obligatoires), le conducteur doit nécessairement enfile le gilet pour être vu à bonne distance, puis installer le triangle à 30 mètres de l'arrière du véhicule pour signaler l'incident.

Vigilance sur la route



Téléphone au volant

Beaucoup de conducteurs estiment pouvoir parler au téléphone et conduire en même temps, sans que leur attention ne soit diminuée. Même avec le kit mains libres, le téléphone au volant est dangereux puisqu'il réduit la vigilance et accapare une partie de la concentration.

Cette distraction peut causer un retard dans la réaction en cas d'imprévu. Activez votre messagerie, abstenez-vous de répondre au volant et prévoyez une pause téléphone en cas de besoin.

Alcool

Du point de vue de la loi, il est interdit de conduire avec une alcoolémie égale ou supérieure à 0,5 g/l d'alcool dans le sang. Les alcotests ont été instaurés au Maroc depuis 2014 et des sanctions sévères sont prévues, allant de 5.000 DH d'amende à la peine de prison ferme.

Boire et conduire est un acte qui peut être à la fois la cause d'accidents et le facteur aggravant qui engage la responsabilité du conducteur.

Conduite dangereuse

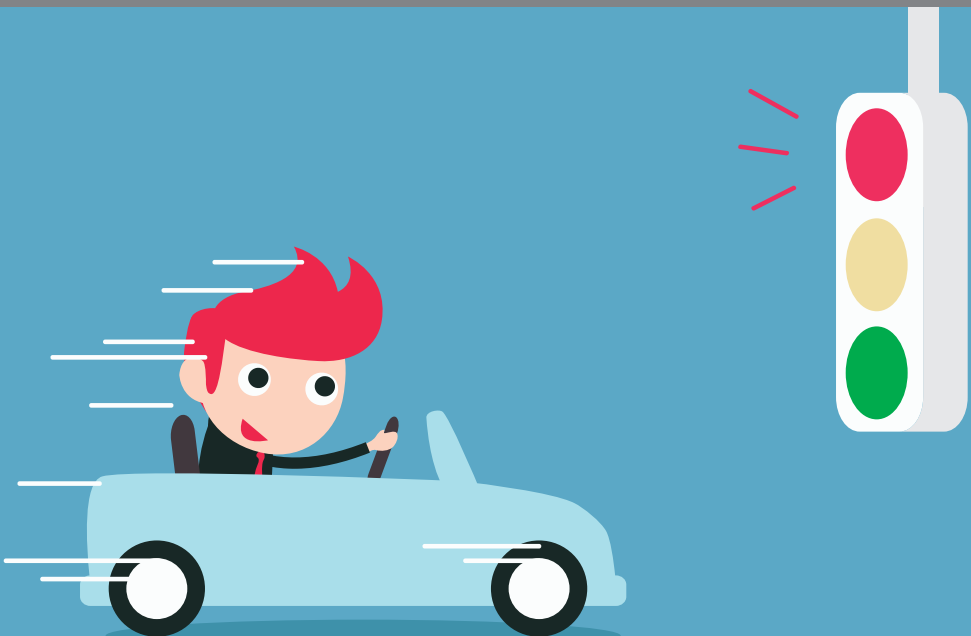


Franchissement de ligne continue, passage au feu rouge, non respect du stop, refus de priorité, dépassement dangereux, non respect des couloirs, circulation en sens interdit ou sur la bande d'arrêt d'urgence, changement de direction intempestif; autant de comportements observés quotidiennement sur nos routes et qui illustrent différents aspects de la conduite dangereuse. Aucune excuse ni contrainte professionnelle ou personnelle ne peut justifier de telles attitudes. Ne laissez pas de tels comportements déteindre sur vous et restez zen en toutes circonstances.

Médicaments et conduite

Les médicaments peuvent agir sur l'attention et l'évaluation du danger par le conducteur d'un véhicule. Les médicaments sont classifiés selon leurs effets et des mises en garde sont clairement indiquées quand il s'agit d'un traitement pouvant affecter la concentration ou la vision du conducteur. En cas de doute, l'avis du médecin traitant est nécessaire.

Vitesse



La vitesse est incontestablement une des causes majeures des accidents et un facteur aggravant de leurs conséquences corporelles et matérielles. Face au danger, la vitesse excessive réduit le temps de manœuvre de dernière minute. Elle aggrave les dégâts par la violence accrue du choc. Toute collision frontale subie à plus de 80km/h a pour conséquence inévitable la mort ou de très graves séquelles irréversibles.

La vitesse affecte aussi l'attention et la vigilance du conducteur, réduit sa concentration et accroît sa fatigue.

Nos conseils :

- Adaptez votre vitesse en fonction des lieux de conduite, de la circulation, des conditions climatiques, de l'état de la chaussée et des pneus, de la signalisation...
- Respectez les distances de sécurité. En ville laissez au minimum 2 secondes entre votre véhicule et celui qui vous précède. Sur l'autoroute laissez au moins deux lignes blanches de la bande d'arrêt d'urgence entre vous et le véhicule qui vous précède.
- Soyez particulièrement vigilants la nuit. La visibilité réduite et la vitesse accrue peuvent être fatales.
- Modérez vos accélérations. Adaptez toujours votre vitesse pour avoir le temps de réagir si un obstacle imprévu surgit.

Fatigue



La fatigue et la somnolence au volant représentent un réel danger et augmentent le risque d'accident. Il est souvent difficile pour un conducteur d'évaluer son état de fatigue.

Parmi les signes significatifs, le picotement des yeux, le raidissement de la nuque, des douleurs dans le dos et le regard qui se fixe. A ne pas confondre avec la somnolence qui se caractérise par une difficulté à rester éveillé et un risque d'endormissement, des bâillements et les paupières lourdes. Plus grave encore la somnolence peut se manifester par des périodes d'endormissement très courtes (de 1 à 4 secondes) pouvant être fatales pour votre sécurité et celle des autres.

Nos conseils :

- Arrêtez-vous dès les premiers signes de somnolence
- En cas de long trajet, imposez-vous une pause toutes les 2 heures.
- Ne prenez pas la route des vacances en ayant un manque de sommeil. Veillez à passer une bonne nuit la veille.
- Ne conduisez pas à grande vitesse, cela augmente la fatigue.
- Lors de la prise d'un médicament lisez attentivement la notice certains d'entre eux peuvent avoir comme effet secondaire la somnolence.



Piétons

Cette catégorie d'usagers est la plus vulnérable dans nos villes et sur nos routes. Ils sont les moins protégés et peuvent avoir un comportement imprévisible pour le conducteur.

Nous sommes tous piétons à un moment ou un autre et pouvons tous témoigner du non respect des passages cloutés de la part des conducteurs de 4 et 2 roues.

Le mauvais comportement des piétons eux-mêmes et leur présence souvent imprudente sur la chaussée ne peut pas justifier qu'on leur interdise la priorité quand ils y ont droit.

Plus particulièrement, les enfants à la sortie des écoles, les personnes âgées et à mobilité réduite nous imposent de céder le passage et de stopper le véhicule le temps nécessaire à leur traversée.



En cas d'accident

Démarche à suivre

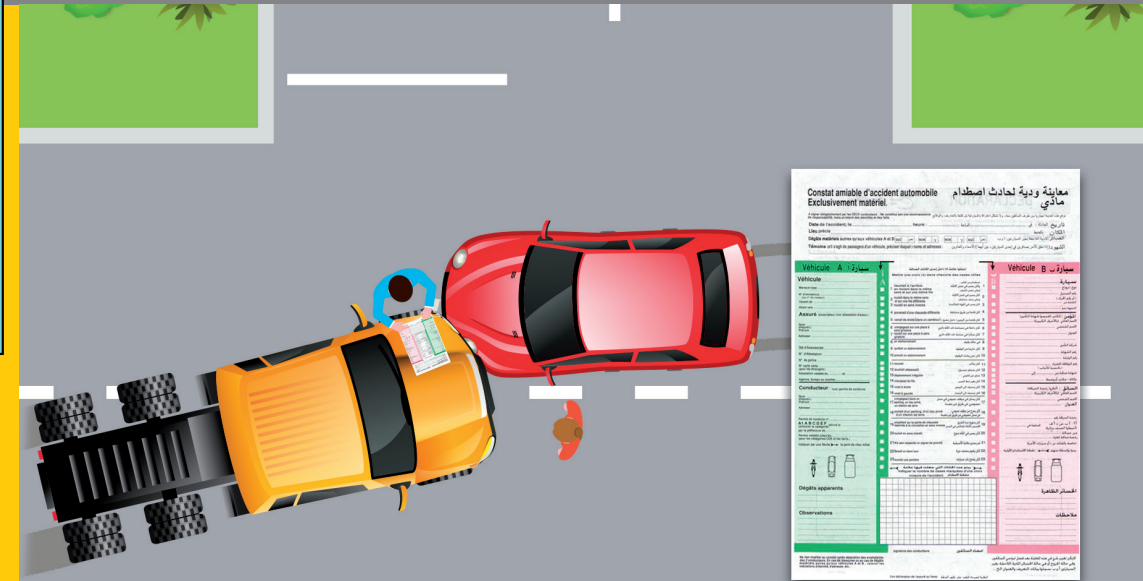
En cas d'accident corporel

Si une ou plusieurs personnes ont été blessées lors de l'accident, il faut immédiatement avertir les services de police ou de gendarmerie (protection civile et/ou appeler les services d'assistance).



Contrairement à ce qui est de règle dans un accident matériel, il faut éviter, dans la mesure du possible, de déplacer les voitures ou d'effacer toute trace susceptible d'aider à établir la responsabilité de chacun.

Constat à l'amiable



En cas d'accident matériel

- Si l'accident a entraîné des dégâts matériels, le conducteur doit obligatoirement s'arrêter et remplir le constat amiable avec le conducteur de l'autre voiture.
- Si les voitures gênent la circulation, il faut dégager la chaussée afin de ne pas créer un second accident.
- Si l'accident est grave et que les voitures ne peuvent être déplacées, il faut immédiatement :
 - Allumer les feux de détresse et placer un triangle de pré-signalisation plusieurs dizaines de mètres avant le lieu de l'accident.
 - Prévenir de toute urgence la police ou la gendarmerie
 - Remplir le constat amiable avec le conducteur de l'autre voiture.
 - N'oubliez surtout pas de signer le constat et de le faire signer par l'autre conducteur

Suite à un accident, même si les dégâts causés sont minimes, remplir un constat amiable est recommandé pour éviter toute mauvaise surprise. En cas de dommages corporels, le constat amiable sera complété par un procès verbal rédigé par les forces de l'ordre.

Attention : Le constat amiable ne peut être modifié une fois signé par les parties impliquées. Il est conseillé de prendre son temps et de transcrire avec un maximum de détails les circonstances de l'accident. Cela facilitera le travail des assureurs et accélèrera donc le traitement du dossier.

Les conseils SAHAM Assurance

- Relisez si nécessaire le mode d'emploi du constat
- Remplissez le constat sur les lieux de l'accident avec application
- En cas de présence de témoins, mentionnez-les en rajoutant leurs coordonnées
- Répondez à toutes les questions et remplissez toutes les cases
- Ajoutez vos observations si vous pensez que le dessin n'est pas suffisant pour clarifier les circonstances de l'accident
- Vérifiez bien les informations inscrites par l'autre conducteur et leur concordance avec les papiers du véhicule
- Soignez le dessin
- Signez le contrat et faites-le signer par l'autre conducteur

Assurance Auto/Moto

En souscrivant votre assurance auto chez le 1er assureur automobile au Maroc, vous choisissez la garantie optimale du leader aux conditions que vous aurez fixées.

Vous vous assurerez aussi une assistance à toutes les étapes et un accompagnement en cas d'accident, pour une prise en charge complète, rapide et adaptée à vos besoins.

Assur' Auto vous permet de choisir une solution d'assurance en fonction de la couverture qui vous semble la plus appropriée à votre situation, de la responsabilité civile à la garantie "tous risques", vous déterminez le degré de couverture pour vous, vos proches et votre véhicule tout en vous prémunissant contre toutes formes de risques.

Ce qui fait de SAHAM Assurance

Le N°1 de l'assurance auto

- Le respect des engagements
- L'indemnisation rapide en 1H30 maximum avec **Check Auto Express**
- 10 niveaux de couverture adaptés au budget et aux garanties recherchées
- Une assistance optimale à toutes les étapes



Pour les 2 roues

Offre exclusive d'assurance
Auto-Moto

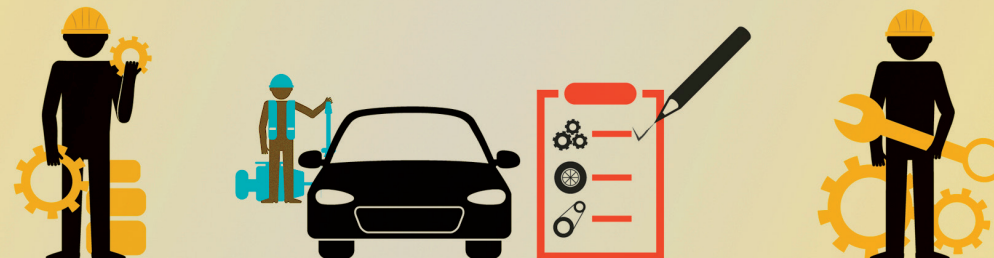
Une offre inédite
pour les passionnés de la moto

Responsabilité civile + Garanties étendues + Assistance adaptée

Renseignez-vous auprès du réseau SAHAM Assurance

SAHAM Assistance

32 SERVICES D'ASSISTANCE



SAHAM Assurance vous offre gratuitement jusqu'à 32 services d'assistance en cas de panne, d'accident ou de bris des glaces.

SAHAM Assurance met à votre disposition une permanence téléphonique 24h/24 et 7j/7, pour les besoins des prestations d'assistance.



PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

05 22 95 75 75

24/7

- Aide à l'établissement du constat
- Réparation sur place ou chez l'un de nos garagistes agréés
- Remorquage du véhicule en cas de besoin
- Véhicule de remplacement
- Rapatriement

...

QUIZZ

Quel conducteur êtes-vous ?

1

Sur l'autoroute, la somnolence provoque

- Un accident sur trois
- Un accident sur cinq
- Un accident sur dix

2

Le port de ceinture de sécurité est inutile dans une voiture équipée d'airbag

- Vrai
- Faux

3

Le port de ceinture est déconseillé pour une femme enceinte

- Vrai
- Faux

4

Le taux de mortalité chez les passagers qui ne portent pas de ceinture de sécurité est

- 2 fois plus élevé
- 4 fois plus élevé
- 6 fois plus élevé

5

Le contrôle technique est obligatoire au Maroc pour les voitures durant les 6 derniers mois de

- La 4^{ème} année
- La 5^{ème} année
- La 6^{ème} année

6

En ville, il n'est pas plus dangereux de rouler à 60 km/h qu'à 50 km/h

- Vrai
- Faux

7

A 50 km/h, un conducteur qui parle au téléphone augmente son temps de réaction face au danger de

- 30%
- 40%
- 50%

- Réponses :**
- 1. | accident sur 3 :** Une pause s'impose dès que les premiers signes de fatigue apparaissent : Regard fixe, paupières lourdes, picotement des yeux, raideur de la nuque, jambes engourdis ...
 - 2. Faux.** L'airbag n'empêche pas les occupants du véhicule d'être éjectés en cas d'accident.
 - 3. Faux.** La sécurité de la maman et donc du bébé impose le port de la ceinture en la passant en dessous du ventre.
 - 4. 6 fois.** Un choc subi sans ceinture de sécurité peut être mortel même à une vitesse ne dépassant pas 20 km/h
 - 5. 5^{ème} année**
 - 6. Faux.** Un picton par exemple a 95% de chance de survie s'il est renversé par un véhicule roulant à 30 km/h. Ce taux baisse à 53% pour une vitesse de 50 km/h et à 20% pour une vitesse de 60 km/h.
 - 7. 50%. A 50km/h la distance de freinage est de 26m et à 90 km/h elle atteint 70m.**



La
sécurité . ma.
priorité

LA SÉCURITÉ MA PRIORITÉ



www.sahamassurance.com